

L'ABELLE.

IMPRIMERIE ET PUBLIE PAR JEROME BAYON, DELAUF & CO. NOUVELLE-ORLEANS. LUNDI, (MATIN.) 17 JANVIER 1831.

ERRATUM. Dans le rapport de la séance de la législature du 14e paragrahe, au lieu de l'insertion des acts, lisez l'introduction etc.

INTERIEUR. NOUVELLE-ORLEANS, 17 janvier. La balle de la Mobile arrivée samedi n'a pas apporté les journaux du Nord et de l'Est. Ainsi nous continuons à puiser dans ceux que nous avons reçus par l'avant dernier courrier.

— Nous annonçons avec plaisir, que le GRAND BAL PARÉ au bénéfice de M. BRATTUS, aura lieu ce soir dans la Salle d'Orléans; nous priions nos lecteurs de vouloir bien ne pas oublier. Vieux serviteur du public, M. BRATTUS, a, autant que personne, des droits à sa bienveillance; depuis vingt ans, et plus, il préside à tous nos amusemens; il cultive nos plaisirs avec un soin qui mérité, de la part de ceux qui sont l'objet de ce soin, quelque chose de mieux que de l'indifférence; c'est à lui, enfin, que nous devons l'organisation actuelle des bals musqués, qui permet à la phrénologie la plus sévère de s'y montrer sans scrupule et sans danger; voilà des titres, Messieurs et Dames, ou nous ne nous y omissions pas. Jamais aux époques antérieures, quelles que fussent la rigueur du temps et l'impossibilité pour l'innocent plaisir de la danse, la foule n'a manqué à un bal au bénéfice de M. BRATTUS; et si nous en croyons nos pressentimens, celui-ci ne restera ni sous ce rapport ni sous aucun autre au-dessous de ceux qui l'ont précédé.

EXTERIEUR. FRANCE. PARIS, 11 novembre. —Avis officiel sur l'armée d'Afrique.—La prise d'Alger ou son trésor a été pendant longtemps le sujet des rapports les plus propres à élever la réputation d'hommes honorables employés à l'armée d'Afrique. Il n'est pas d'exagération, qui soit forcée d'en convenir, qu'on se soit éparpillé pour garder l'opinion contre eux, et le général en chef, en jugement de leurs conceptions, comme supérieures des plus judicieuses et des plus graves infidélités.

Le gouvernement ne pouvait rester indifférent à ces émissaires; le trésor d'Alger déchu par la conquête la propriété du pays, il a dû assurer à cette propriété avant été violée, et les hommes de sa confiance s'étaient rendus coupables d'infidélité. Une commission d'enquête a été nommée; cette commission a procédé avec un ordre, une exactitude et une impartialité remarquables; elle s'est livrée aux opérations les plus minutieuses pour reconnaître la vérité; et, cependant, elle a déclaré dans son rapport profondément qu'il n'y a eu aucun détournement de fonds, aucune dilapidation du trésor de la régence; et sans s'arrêter à quelques vices de forme, dans la relation des faits, la commission proclame hautement que tous les bruits de soustraction et d'infidélité, qui ont circulé dans le public, sont autant de faibles démenties de fondement, et dans le sentiment profond de son devoir, elle se fait une loi de le démentir de tout le poids de l'autorité de sa mission.

ORDRE DU JOUR. Du 22 octobre 1830. —Le général en chef procure une grande satisfaction en faisant part à l'armée du résultat de l'enquête faite à Alger, sur le prétendu pillage des trésors de la Casaba. —La déclaration expresse de la commission, est que rien n'a été détourné du trésor de la Casaba, et qu'il n'a été porté, au contraire, tout entier au profit du trésor de France. —La commission a reconnu qu'on avait pris à la Casaba quelques caisses et quelques bijoux abandonnés par le dey et par des officiers de sa maison, et dont une partie avait été prise par des maîtres et des juifs; c'est allégué sans doute, mais il est évident pour le général qu'il n'y avait eu acquiescement de ces soldats, des sous-officiers, des officiers de troupe, et d'un capitaine, ont remis au payeur des bijoux trouvés au milieu des hardes et des meubles en dorés.

COMMERCIAL. Extrait du New Orleans Courier du samedi 15 janvier 1831. Le temps, quoique froid et variable, a été assez favorable aux affaires cette semaine. Le Mississippi s'est élevé d'un pied, et était hier à 9 pieds 3 pouces au-dessous de la marque des eaux hautes. CORON.—Arrivé depuis le 7 courant, de la Louisiane et du Mississippi 6033 balles, d'Arkansas 261; en tout, 6914. Expédiées au même temps, pour Liverpool 4529 balles, New-York 1724, Boston 1176, Providence (R. I.) 710, en tout, 8139; ce qui fait une diminution de 1195, et nous laisse un approvisionnement de 5775 balles, y compris les 500 balles qui ont été expédiées sur les marchés non-exécutes, soit 13 du court. Aucun changement dans les prix, et la même activité dans les demandes, dont nous parlâmes dans notre dernier rapport, existant encore au moment où nous avons recueilli nos dernières informations. On dit que les approvisionnements en première main ont été considérablement réduits, et il est difficile de faire des choix. La seule vente de la Tennessee venue à notre connaissance, est celle de deux petits lots, l'un à 9 cents, et l'autre à 93.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL. Orдинаire - - - - - 8 à 9 1/2 Moyen - - - - - 9 à 9 1/2 Bon - - - - - 9 1/2 à 9 3/4 Bon à fin - - - - - 10 à 10 1/2 Le Secrétaire, sur les habitations, était coté la semaine passée à 5 cents, mais nous sommes informés que les premières qualités peuvent enores obtenir à 5 1/2 cents, quoiqu'elles s'écoulent lentement à ce prix. En ville, le sucre se vend chaque jour sur la Levee, de 5 à 5 1/2 cents selon la qualité. Expédié cette semaine, pour N. York 1205 bis, et 2 bis. Baltimore 351 bis, et 6 bis. Boston 107 bis, en tout, 1663 bis, 8 bis. Bateau à vapeur sur les habitations, s'est vendue 14 cents, et au total elle languit. Nous la cotons de 14 à 15 cents, car il s'est fait deux ventes à l'un et l'autre prix. Expédié cette semaine, pour New-York 1227 bis, et 822 bis, Baltimore 99 bis, et 34 bis, en tout, 1826 bis, et 850 bis.

TABAC.—Nous ne connaissons aucune vente cette semaine. Les prix sont nominalement les mêmes. Arrivé cette semaine, 29 bis Expédié 40 bis. FRANCE.—Au commencement de la semaine il s'est fait des ventes considérables à 84, 87, et subséquemment à 84, 75 depuis les nouvelles les favorables reçues des marchés étrangers les détenteurs demandent 85, prix que nous cotons.

qu'ils s'adresseront parviens à les engager à pas reculer devant leur propre réclamation. Vous n'avez pas oublié, nous n'oublions pas, les cerceaux de ceux qui ont commenté, plans tous ces petites intrigues que l'on a eues par prudence, à la province. Comme nous croyons qu'il est utile de faire connaître aux citoyens des départements, les hommes à qui de bon vouloir, nous n'avons pas balancé à révéler ici, une circonstance qui mettra chacun à même d'apprécier la franchise que plusieurs de nos mandataires apportent dans les actes les plus importants pour le repos public et les intérêts de la justice du peuple.

Les chutes successives des fonds publics depuis notre heureuse révolution sont un phénomène assez singulier et étonnant pour ceux qui n'en ont pas suivi la cause au premier coup d'œil. Cependant pas la cause du financier qui n'est pas et n'est surtout pas à l'honneur de la France le système bon ou mauvais de notre crédit public, que le crédit a subi les plus graves altérations. Que l'avènement de M. La Fayette au pouvoir fut un symptôme politique bon ou mauvais, il semblerait que néanmoins la bourse dut le saluer par une hausse rapide des fonds, par la hausse surtout du 3 pour cent. Le contraire est arrivé, quand pourtant, hors la bourse, le pays était rassuré par les choix du 2 novembre. On a voulu expliquer par des terreurs frénétiques, cette panique contraire à toutes les prévisions; d'abord on a invoqué la crainte que des discours du roi d'Angleterre, mais ce discours n'a rien produit, pas même la moindre inquiétude; puis on a prétendu que le projet de loi sur la loi électorale qui sera dans peu de jours soumise à la législature. Cependant cette loi n'a causé que la hausse de 200 fr., c'est-à-dire qu'elle n'a rien fait que retarder l'équilibre entre cette représentation de fortune et le rapport annuel de l'impôt au revenu; elle admet dans les collèges électoraux la deuxième partie de la liste du jury, c'est-à-dire les grades des facultés et certains officiers publics; gens de leur nature peu portés pour recommander la révolution de 93; enfin elle exige des candidats à la députation la condition de posséder une fortune annuelle, dans les élections, qui soit au moins 1,000 fr. d'impôt. A ce point de vue, il est certain qu'on ne demandant pas mieux que ces concessions, et quand on a demandé plus, la bourse ne s'effrayait pas; ainsi ce projet de loi n'a-t-il rien qui ne soit point trouvé de tout prêt, il y a eu une réaction de hausse. Sans vouloir dire que le terme de la dépréciation de la rente soit encore éloigné, nous ne pouvons pas qu'il soit arrivé encore. Les causes de baisse sont ailleurs que dans les bruits qui ont été gravement à la baisse, et elles sont dans le fait financier de la bourse, et dans les raisons de l'incertitude que nous a fait connaître dans la dernière perspective; dans la dissolution du syndicat entre autres; par donner du ressort aux jeux de la bourse; elles sont surtout dans les pertes qui ont été encourues et les premiers mouvements de baisse vraiment imprimés par l'état des affaires politiques, ont fait choir certains capitaux adonnés à maîtriser le mouvement des fonds publics depuis dix ans, mais qui les dernières tempêtes ont dépossédés du gouvernement, et qui n'ont plus la force de le ressaisir. Aujourd'hui la rente est livrée à son propre poids; nous croyons qu'il peut et qu'il doit élever le prix au-dessus des 70 cent, et qu'il doit élever le prix au-dessus des 70 cent, et qu'il doit élever le prix au-dessus des 70 cent.

Table with 3 columns: ANNÉE, Arrivés, Export. Appro. with sub-columns for Boites, Balles, Bales.

Table with 3 columns: EXPORTATIONS DE COTON, DE COTON, MELASSES, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales, Bales.

Table with 2 columns: EXPÉDIÉ D'ICI, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales.

Table with 2 columns: EXPORTATIONS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales.

Table with 2 columns: EXPORTATIONS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales.

Table with 2 columns: EXPORTATIONS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales.

Table with 2 columns: EXPORTATIONS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales.

Table with 2 columns: EXPORTATIONS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales.

Table with 2 columns: EXPORTATIONS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales.

Table with 2 columns: EXPORTATIONS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales.

Table with 2 columns: EXPORTATIONS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales.

Table with 2 columns: EXPORTATIONS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales.

Table with 2 columns: EXPORTATIONS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Bales, Bales.

Table with 3 columns: ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENTS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Export. Appro.

Table with 3 columns: ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENTS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Export. Appro.

Table with 3 columns: ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENTS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Export. Appro.

Table with 3 columns: ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENTS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Export. Appro.

Table with 3 columns: ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENTS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Export. Appro.

Table with 3 columns: ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENTS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Export. Appro.

Table with 3 columns: ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENTS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Export. Appro.

Table with 3 columns: ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENTS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Export. Appro.

Table with 3 columns: ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENTS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Export. Appro.

Table with 3 columns: ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENTS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Export. Appro.

Table with 3 columns: ARRIVAGES, EXPORTATIONS ET APPROVISIONNEMENTS DE COTON, with sub-columns for Arrivés, Export. Appro.

Theatre d'Orléans. MARDI 18 JANVIER 1831. Première représentation de Mr. Aristippe. OEDIPUS. Tragedie de Voltaire. — Mr. ARISTIPPE jouera le rôle d'OEDIPUS.

Salle d'Orléans. Aujourd'hui Lundi, 17 Janvier 1831. Au bénéfice de M. E. BERTUS. Grand Bal Paré, précédé d'un BAL D'ENFANS.

SALLE DE BAL. Encolure des rues Bourbon et d'Orléans. Mercredi prochain, 19 Janvier. GRAND BAL PARÉ ET MARQUÉ. Prix d'entrée, cavalier 81.

SALLE D'ORLEANS. Samedi prochain, 23 Janvier 1831. Grand Bal Paré ET MASQUÉ.

PEUX DE CHEVREUIL. Billes de chevrouille, reçues par la mer, à vapeur Cumberland, et à vendre par 15 jours. STETSON & AVERY.

70 BARRILS Pure laine; 13 de cargo de; 250 barils grises; 227 barils blancs; 52 rouleaux corde d'emballage, en chargement de bateau à vapeur Cumberland, à vendre par 15 jours. STETSON & AVERY.

150 BARRILS Porc mûssé; 40 de Halle de lin, 275 barils et 50 demi-barils Fine de farine, 50 barils Beurrs de l'Olonne, reçus et à vendre par 15 jours. STETSON & AVERY.

TOILE à voile de Russie ayant droit à la remise des droits, à vendre par 15 jours. W. G. HEWES, rue du Camp.

200 minces papier à enveloppe, et 70 dit de cetera, à vendre par 15 jours. L'YCOLY & GREEN.

DE LA TOILE à voile, ayant droit à la remise des droits, à vendre par 15 jours. W. G. HEWES, rue du Camp.

100 caisses canelles, verres à boire de différentes formes, chandeliers, etc. ayant droit à la remise des droits, à vendre par 15 jours. J. W. ZACHARIE & CO.

500 sacs de deux boisseaux chaque, à vendre par 15 jours. J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON. Le brick navire fin voilier à Gerville en cargo HELEN M. capitaine Heves, est prêt à prendre charge, s'adresser au capitaine au passage, s'adresser au capitaine au passage, s'adresser au capitaine au passage.

POUR PORTSMOUTH (N. H.) Le brick cheville en cargo PROGRESS, capitaine Heves, est prêt à prendre charge, s'adresser au capitaine au passage, s'adresser au capitaine au passage.

POUR BOSTON. Le navire (A. L.) HELVETIA, capitaine Miner, qui est retenu dans le port pour compléter sa cargaison, peut prendre en charge de 150 à 200 balles coton, et s'adresser au capitaine au passage.

POUR LA HAVANE. La golette fine voilière GENERAL GEDDES, Cap. Heves, ayant la majeure partie de son chargement engagé, sera expédié sans délai. — Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine au passage, s'adresser au capitaine au passage.

POUR PORTSMOUTH (N. H.) La golette fine voilière MARY, capitaine Weeks, a besoin de quelques fret pour compléter son chargement, et sera expédié sans délai. — Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine au passage, s'adresser au capitaine au passage.

POUR BOSTON. La golette fine voilière TRANS-PORT, cap. Watkins, doublée et doublée en cuivre, et ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine au passage, s'adresser au capitaine au passage.

POUR BOSTON. Le brick AUTHENTIC, Capt. Swartz, est maintenant prêt à prendre son chargement, et sera expédié sans délai. — Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine au passage, s'adresser au capitaine au passage.

POUR LA HAVANE. La jolie golette fine voilière FORTUNA, Cap. Pearson, est maintenant prête à prendre son chargement, et sera expédié sans délai. — Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine au passage, s'adresser au capitaine au passage.

POUR BOSTON. Le brick navire fin voilier MARGARET, capitaine Scudder, sera prêt à recevoir son chargement dans deux ou trois jours. — Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine au passage, s'adresser au capitaine au passage.

POUR ST. YAGO DE CUBE. (Passage ordinaire.) La belle golette UNITED STATES, capitaine Heves, partira pour le sud-est port, dans quelques jours. S'adresser à bord, vis-à-vis des Magasin Bleu.

POUR LA HAVANE. La jolie golette fine voilière FORTUNA, Cap. Pearson, est maintenant prête à prendre son chargement, et sera expédié sans délai. — Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine au passage, s'adresser au capitaine au passage.

A VENDRE par le soumissionnaire, à leur magasin, rue Royale, les articles suivants, reçus par le navire Pogoda, du Havre, et ayant droit au drawback; et convenables aux marchés mexicains, savoir: Deux balles drap d'Elbert, couleurs assorties; deux balles Mohobris imprimés, indiennes; une caisse d'alghe noire; une caisse ditte diverses couleurs; une caisse satin noir et autres couleurs; une caisse d'alghe blanche; une caisse d'alghe verte; une caisse d'alghe rouge; et 10 do dite à coudre, couleurs assorties.

VENTES A L'ENCAIN. PAR F. DUTILLET. Le venredi, le jeudi 17 février prochain, à midi, à la bourse, une NÉCESSAIRE nonne brune, provenant des biens indivis de la succession de dame Héroise Bernoudy, veuve Adolphe Fortier, et de deux ans de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 jan.

PAR T. NICOLET & CO. Le venredi, le mardi 25 janvier courant, à la bourse, à midi, quatre TERRAINS situés au nouveau faubourg Marigny, dans l'île No. 22, formant l'encadrement des rues Girod et des Français, et mesurant ensemble 30 pieds sur 120. Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque, et par acte notarié. 14 jan.

PAR F. DUTILLET. Le venredi, le mardi 25 janvier courant, à la bourse, à midi, un terrain sis au nouveau faubourg Marigny, dans l'île No. 22, formant l'encadrement des rues Girod et des Français, et mesurant ensemble 30 pieds sur 120. Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque, et par acte notarié. 14 jan.

PAR F. DUTILLET. Le venredi, le mardi 25 janvier courant, à la bourse, à midi, un terrain sis au nouveau faubourg Marigny, dans l'île No. 22, formant l'encadrement des rues Girod et des Français, et mesurant ensemble 30 pieds sur 120. Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque, et par acte notarié. 14 jan.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. PAISIBLES/CHIFFONS. COUR DES FLEURS/CHIFFONS. Le venredi, le jeudi 17 février prochain, à midi, à la bourse, une NÉCESSAIRE nonne brune, provenant des biens indivis de la succession de dame Héroise Bernoudy, veuve Adolphe Fortier, et de deux ans de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 jan.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. PAISIBLES/CHIFFONS. COUR DES FLEURS/CHIFFONS. Le venredi, le jeudi 17 février prochain, à midi, à la bourse, une NÉCESSAIRE nonne brune, provenant des biens indivis de la succession de dame Héroise Bernoudy, veuve Adolphe Fortier, et de deux ans de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 jan.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. PAISIBLES/CHIFFONS. COUR DES FLEURS/CHIFFONS. Le venredi, le jeudi 17 février prochain, à midi, à la bourse, une NÉCESSAIRE nonne brune, provenant des biens indivis de la succession de dame Héroise Bernoudy, veuve Adolphe Fortier, et de deux ans de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 jan.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. PAISIBLES/CHIFFONS. COUR DES FLEURS/CHIFFONS. Le venredi, le jeudi 17 février prochain, à midi, à la bourse, une NÉCESSAIRE nonne brune, provenant des biens indivis de la succession de dame Héroise Bernoudy, veuve Adolphe Fortier, et de deux ans de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 jan.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. PAISIBLES/CHIFFONS. COUR DES FLEURS/CHIFFONS. Le venredi, le jeudi 17 février prochain, à midi, à la bourse, une NÉCESSAIRE nonne brune, provenant des biens indivis de la succession de dame Héroise Bernoudy, veuve Adolphe Fortier, et de deux ans de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 jan.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. PAISIBLES/CHIFFONS. COUR DES FLEURS/CHIFFONS. Le venredi, le jeudi 17 février prochain, à midi, à la bourse, une NÉCESSAIRE nonne brune, provenant des biens indivis de la succession de dame Héroise Bernoudy, veuve Adolphe Fortier, et de deux ans de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 jan.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. PAISIBLES/CHIFFONS. COUR DES FLEURS/CHIFFONS. Le venredi, le jeudi 17 février prochain, à midi, à la bourse, une NÉCESSAIRE nonne brune, provenant des biens indivis de la succession de dame Héroise Bernoudy, veuve Adolphe Fortier, et de deux ans de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 jan.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. PAISIBLES/CHIFFONS. COUR DES FLEURS/CHIFFONS. Le venredi, le jeudi 17 février prochain, à midi, à la bourse, une NÉCESSAIRE nonne brune, provenant des biens indivis de la succession de dame Héroise Bernoudy, veuve Adolphe Fortier, et de deux ans de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 17 jan.